

J'aimerais poser au ministre une deuxième question concernant directement la place de la femme dans l'économie canadienne. Le ministre se rappellera qu'il a laissé récemment entendre dans un exposé qu'il avait préparé à l'intention des députés membres du caucus libéral que le chômage chez les femmes n'avait pas réellement d'importance car, pour reprendre ses termes, elles ne sont, pour l'essentiel, que des membres secondaires de la population active. Depuis qu'il a tenu ces propos inexacts dans le cadre d'un exposé prononcé il y a quelque temps devant le caucus libéral et depuis que ces propos ont été portés à l'attention de la Chambre à l'occasion d'un débat récent, le ministre a-t-il eu le temps de réfléchir au fait que la population active du Canada se compose de femmes dans une proportion de près de 40 p. 100?

Le ministre a-t-il réfléchi au fait que près de la moitié des membres féminins de la population active sont chefs de famille monoparentale et travaillent donc par nécessité? Dans l'affirmative, saisira-t-il cette occasion pour reprendre les propos inexacts qu'il a tenus devant le caucus libéral et pour faire clairement savoir aux Canadiens, et plus particulièrement aux Canadiennes, qu'elles ont les mêmes droits que les hommes dans l'économie?

**M. Cullen:** La seule erreur, monsieur l'Orateur, réside dans l'interprétation que le député donne à ces propos. Il s'agissait de comparer les statistiques du chômage actuel et des années 60 avec la situation qui régnait durant les années de dépression. Nous disions que grâce au programme d'assurance-chômage et à d'autres programmes et qu'à cause du fait que beaucoup des travailleurs mis à pied étaient en réalité des salariés d'ordre secondaire ou tertiaire, ces licenciements n'avaient pas les mêmes conséquences que durant les années 30.

Nous ne voulions cependant pas dire que bon nombre des salariés secondaires, et même tertiaires, n'ont pas à travailler pour payer logement et nourriture et jouir d'un niveau de vie raisonnable. Nous ne voulions pas dire que ce fait n'avait pas d'importance, mais tout simplement que les conséquences n'étaient pas aussi graves aujourd'hui qu'elles l'étaient dans les années 30.

● (1432)

**M. Broadbent:** Étant donné que les familles de près de la moitié des femmes mariées qui travaillent seraient au seuil de la pauvreté si elles ne pouvaient compter sur ces revenus, et qu'il s'agit là d'un secteur important de l'économie canadienne, le ministre se rend-il compte que la déclaration qu'il a faite au caucus libéral, déclaration qui donne à entendre le contraire, est injuste envers les femmes canadiennes et déprécie le rôle économique important qu'elles jouent en aidant leur famille?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, personne, et surtout pas le ministre en cause, ne voudrait minimiser l'importance d'un revenu d'appoint. Dans 40, 50, 60, voire même 100 p. 100 des cas, les femmes travaillent parce qu'elles veulent travailler. Souvent, elles y sont obligées. Je n'ai jamais déprécié ce rôle. J'ai simplement déclaré que, par rapport aux années 30, les

### Questions orales

familles comptaient des salariés sans compter les autres formes d'aide mises à la disposition. Mais les répercussions ne sont pas aussi considérables que pendant les années 30. C'est tout ce que j'ai dit. Prétendre qu'il est anormal, injuste ou même nocif que les femmes participent à la vie active, n'est qu'une interprétation erronée du rapport. Je suppose que le député en a un exemplaire. Je ne savais pas qu'il était si proche du caucus libéral.

\* \* \*

[Français]

### L'UNITÉ NATIONALE

ON DEMANDE L'ADOPTION DE MESURES VISANT À FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre, et elle a trait aux jeunes Canadiens.

Comme je le disais récemment dans une motion, il existe de profonds malaises entre les Canadiens français et les Canadiens anglais, et comme il n'y a presque pas de communications entre les deux groupes, on peut facilement comprendre les divergences de pensées entre les deux groupes. Étant donné le grand déficit du Canada dans le domaine des dépenses que font les Canadiens à l'étranger, lequel a été, pour 1977-1978, de l'ordre de 1 milliard 700 millions de dollars, et étant donné que les Canadiens auraient beaucoup à gagner à se mieux connaître, ce qui pourrait éliminer les malaises existant entre les francophones et les anglophones qui ne se connaissent pas suffisamment, le très honorable premier ministre dirait-il à la Chambre si son gouvernement a l'intention de présenter une nouvelle politique ou de nouveaux programmes d'échanges entre les jeunes, surtout entre les étudiants des universités pour permettre plus d'échanges d'un océan à l'autre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, il est clair que le gouvernement fédéral croit à ces échanges puisque nous avons déjà un très grand nombre de programmes à cet effet, mais nous n'avons pas à l'heure actuelle d'autres mesures à annoncer.

**M. Beaudoin:** Monsieur le président, étant donné les circonstances actuelles et le malaise ressenti par tout le monde, y compris les moins jeunes, le très honorable premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il entend apporter de nouvelles mesures ou de nouvelles idées pour enfin exprimer les désirs du gouvernement fédéral à l'égard d'une meilleure compréhension au pays?

**M. Trudeau:** Monsieur le président, je crois que l'honorable député se souviendra qu'il y a déjà plusieurs mois, nous avons tenu un débat à ce sujet. Nous avons également établi une commission pour faire rapport à cet effet et la Commission d'enquête Robarts-Pepin a parcouru le pays. Elle a reçu un très grand nombre d'instances à ce sujet. Nous attendons donc un rapport intérimaire et un rapport éventuel qui pourront être discutés par le Parlement.